



15ans d'ancienneté demande de mutation

Par **bouqueni**ax, le **08/04/2009** à **22:08**

Bonjour,

Voilà je suis syndiquée CGT et au mois de septembre 2008 j'ai demandé une mutation pour Bordeaux depuis je reste sans réponse d'un éventuel entretien ou de cette mutation je précise que j'ai 15 ans ancienneté.

A plusieurs reprises je les ai relancé en recommandé accusé réception.

Dois je comprendre leur silence comme une discrimination syndicale ?